

# LA MONTAGNE 01 JUIN 2023

## PEYRELEVADE

Un dossier de remplacement des six générateurs installés en 2005 déposé en juin en préfecture

Vers de nouvelles éoliennes plus hautes



**REPLACEMENT.** Les six éoliennes de Peyrelevade, les seules implantées en Corrèze, le sont depuis 2005.

photo agnès gaudin

---

Estelle Bardelot

---

**Le seul champ d'éoliennes de Corrèze, installé à Peyrelevade, a 18 ans. Un projet de renouvellement des six éoliennes sera déposé en juin à la préfecture mais avec des générateurs plus hauts de 25 mètres. Les opposants demandent davantage de concertation.**

Elles sont implantées depuis 2005 sur les hauteurs de Peyrelevade. Dix-huit ans après leur inauguration, l'heure est au renouvellement pour les six éoliennes de l'unique champ corrézien en fonctionnement.

Un renouvellement dont le dossier sera déposé en juin par la société Parc éolien de Peyrelevade avec le bureau d'études Cohérence énergies. « Le parc est assez ancien, les éoliennes sont d'une ancienne génération alors que la technologie a beaucoup évolué. Nous arrivons dans la période des 20 ans et nous devons faire de plus en plus de maintenance donc nous voulons les remplacer », explique Nicolas Hernigou, assistant à l'exploitation du parc chez Cohérence Énergies. Un projet qui date de plusieurs années mais qui, jusqu'alors, ne pouvait se concrétiser que par le remplacement des éoliennes par des générateurs de même hauteur. « Cohérence Énergies a présenté un dossier de renouvellement voilà 4 ou 5 ans mais avec une augmentation de la taille des éoliennes, rappelle Pierre Coutaud, le maire de Peyrelevade. Ce n'était pas possible parce que le parc est dans le périmètre du radar militaire du Mont Audouze. »

### **La production passerait de 9 MWatt à 12 voire 14**

Fin 2021, un dossier de renouvellement des 6 éoliennes du parc, avec une hauteur identique soit 100 m de haut, a été validé par la préfecture. Mais depuis, la donne a changé, le radar a été modifié, permettant aux éoliennes d'être plus hautes. C'est pourquoi Cohérence Énergies va déposer, dans le courant du mois de juin, un nouveau projet de renouvellement des six éoliennes mais de 125 m de haut et dont le modèle n'est pas choisi. « Avec 25 mètres supplémentaires, nous produirons plus d'électricité, ce qui permettra de soutenir le réseau électrique qui en a besoin », explique Nicolas Hernigou. Le parc passerait alors d'une production de 9 Mwatt à « 12 à 14 Mwatt ».

Si le projet est validé, comment se passera le renouvellement des éoliennes ? « Les éoliennes existantes seront démontées avec deux options possibles : « soit elles partent sur de nouveaux marchés, dans d'autres pays, soit elles sont démontées pour des pièces d'occasion qui seront utilisées pour réparer d'autres éoliennes », ajoute Nicolas Hernigou, tout en expliquant que les « nouvelles éoliennes seront installées sur les emplacements des anciennes qui seront enlevées une par une puis remplacées afin de limiter la baisse de production électrique. »

Ce projet, qui nécessitera un peu de génie civil, s'élève à environ 15 millions d'euros. Si le projet est validé par la préfecture, le constructeur espère un renouvellement total du parc « entre fin 2025 et début 2026 ».

### **INFO PLUS**

**Retombées.** Pour Pierre Coutaud, le maire de Peyrelevade, ce projet auquel le conseil municipal a donné un avis favorable, est « pertinent. D'autant plus dans le contexte actuel de production d'énergie et de nécessité de produire plus d'électricité ». Chaque année, ce champ rapporte à la commune environ 7.000 euros liés au foncier. Le reste, les taxes sur l'énergie, est versé à Haute Corrèze communauté (HCC). « C'est un point que nous aborderons si le projet est accepté, indique le maire. Ce n'est pas illogique que l'intercommunalité touche des retombées, cela permet notamment d'éviter la course à la concurrence des communes pour les projets mais il serait bien qu'ensuite une redistribution soit faite à la commune... » espère Pierre Coutaud.